

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2025

Déposé le 10 mars 2025

450, rue Rideau, bureau 405 Ottawa (Ontario) K1N 5Z4

613-241-8770 fccf.ca



Liste des recommandations

Recommandation 1 : Bonifier le budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC) de 140M\$ de manière permanente et bonifier l'enveloppe du programme Développement des communautés de langue officielle (DCLO) de Patrimoine canadien (PCH) de 32M\$ sur 5 ans – incluant les bonifications déjà administrées – en appui à l'augmentation des fonds de base des organismes artistiques et culturels.

Recommandation 2 : Investir 20M\$ sur 5 ans dans le virage numérique du secteur artistique et culturel en finançant la mise en œuvre d'*Impulsion 2025-2030*, la stratégie sur le numérique pour le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

Recommandation 3 : Financer la création d'une table sectorielle économique fédérale en culture afin de miser davantage sur le potentiel de développement économique et social du secteur, à hauteur de 9M\$ sur 5 ans.

Recommandation 4 : Accroître le financement par habitant de la Société Radio-Canada/CBC au moyen d'un crédit législatif afin de lui permettre de remplir pleinement son mandat essentiel pour le Canada.

Recommandation 5 : Financer la création d'un Observatoire national sur les arts et la culture au sein de Statistique Canada, à la hauteur de 2M\$ par an.



Recommandation 1 : Bonifier le budget annuel du Conseil des arts du Canada (CAC) de 140M\$ de manière permanente et bonifier l'enveloppe du programme Développement des communautés de langue officielle (DCLO) de Patrimoine canadien (PCH) de 32M\$ sur 5 ans – incluant les bonifications déjà administrées – en appui à l'augmentation des fonds de base des organismes artistiques et culturels.

Justificatif

La FCCF appuie sans réserve la recommandation du CAC d'investir 140M\$ dans son budget annuel de manière permanente en 2025, dont 80% (112M\$) serait réservé à la bonification des fonds de base des organismes artistiques et culturels qui jouissent déjà d'une subvention au fonctionnement ou qui aspirent à en obtenir une pour la première fois. La FCCF a recommandé qu'une proportion équitable de cette enveloppe soit réservée aux organismes issus de la francophonie canadienne en milieu minoritaire, afin de consolider leurs capacités.

Les organismes de l'écosystème artistique et culturel en francophonie minoritaire qui reçoivent des fonds de base sont surtout desservis par le programme **Développement des communautés de langue officielle** (DCLO) de PCH. Or, l'enveloppe de ce programme demeure largement insuffisante pour répondre aux besoins du secteur, et ce en dépit des investissements de 62,5M\$ sur cinq ans qui ont été alloués pour la bonification des fonds de base des organismes <u>de tous les secteurs</u> dans le cadre du dernier *Plan d'action pour les langues officielles* 2023-2028.

En 2022, la FCCF chiffrait les besoins du secteur artistique et culturel de la francophonie canadienne et acadienne à 32M\$ sur 5 ans. Ce montant inclut un investissement de 12M\$ pour les organismes qui accèdent aux fonds de base en vertu du programme DCLO. Une bonification des fonds de base de ces organismes a été accordée entre 2023 et 2025, mais elle ne suffit pas à rattraper le sous-financement historique du secteur. La FCCF cherche donc à obtenir une aide complémentaire appropriée pour ces organismes.

Coûts estimés

- 140M\$ pour l'augmentation du budget annuel du CAC de manière récurrente, desquels 112M\$ seront réservés à l'augmentation des fonds de base des organismes du secteur.
- 32M\$ pour l'augmentation de l'enveloppe du programme DCLO de PCH sur 5 ans.

Bénéficiaires

Les organismes, artistes et travailleuses et travailleurs œuvrant en arts et en culture, au service des citoyennes et des citoyens dans leurs milieux, partout au pays.

Impacts

Grâce à un financement gouvernemental adéquat et stable, les organismes demandeurs du secteur artistique et culturel en francophonie canadienne et acadienne auront les moyens:



- D'exercer pleinement leur rôle clé en matière de développement culturel durable pour le mieux-être de nos collectivités;
- De recruter et retenir un personnel qualifié;
- De se développer et d'innover au profit de la croissance du secteur.



Recommandation 2 : Investir 20M\$ sur 5 ans dans le virage numérique du secteur artistique et culturel en finançant la mise en œuvre d'*Impulsion 2025-2030*, la stratégie sur le numérique pour le secteur des arts et de la culture en francophonie canadienne et acadienne.

L'appropriation des savoirs et des technologies liés au numérique est déterminante de la performance du secteur culturel et d'autant plus critique en francophonie. Le soutien au virage numérique des organismes artistiques et culturels de la francophonie minoritaire est une priorité pour atteindre des objectifs de la *Loi sur les langues officielles* modernisée.

Afin de répondre aux besoins de l'écosystème francophone en contexte minoritaire, la FCCF a développé *Impulsion 2025-2030*, une stratégie nationale sur le numérique. Celle-ci se fonde sur les cing (5) axes d'intervention suivants:

- 1. Renforcement des compétences et des capacités
- 2. Découvrabilité, données et intelligence artificielle
- 3. Positionnement et politiques publiques
- 4. Innovation et éthique
- 5. Recherche et exploration

Coût estimé

 20M\$, soit 4M\$ par année sur 5 ans pour mettre en œuvre la stratégie et ses composantes.

Bénéficiaires

Les organismes du secteur artistique et culturel, les artistes, les travailleuses et les travailleurs culturels, les industries culturelles, les francophones et francophiles en général, ainsi que la population canadienne.

Impacts

Les investissements consentis pour la mise en œuvre d'Impulsion 2025-2030 permettront de :

- Améliorer la compétitivité et favoriser le rayonnement des organismes artistiques et culturels par le renforcement de leurs compétences numériques;
- Propulser une culture inclusive de l'innovation en portant la voix des communautés francophones en situation minoritaire sur les grands enjeux du numérique qui les concernent.



Recommandation 3 : Financer la création d'une table sectorielle économique fédérale en culture afin de miser davantage sur le potentiel de développement économique et social du secteur, à hauteur de 9M\$ sur 5 ans.

Justificatif

Afin d'exploiter pleinement son potentiel, tant social qu'économique, partout au pays et à l'échelle internationale, nous croyons que le secteur bénéficierait d'une stratégie claire qui engage les différentes parties prenantes à l'atteinte de cibles claires. La mise sur pied d'une table propre aux enjeux du secteur des arts et à la culture constituerait un puissant levier permettant de mieux mobiliser les ressources du secteur autour d'une vision cohérente et innovante pour l'avenir. La table devra s'assurer d'inclure les groupes en quête d'équité et la francophonie minoritaire.

Selon le *Compte satellite de la culture* de Statistique Canada, le PIB du secteur s'élevait à plus de 58G\$ et celui-ci employait près de 650 000 personnes en 2022. Le secteur représentait des exportations culturelles totalisant 24.5G\$ en 2022¹. La création d'une table économique en culture serait une avenue prometteuse pour tirer pleinement profit des nombreuses retombées du secteur des arts et de la culture.

Coût estimé

9M\$, soit 1,8M\$ par année sur 5 ans.

Bénéficiaires

L'économie et la société canadienne dans leur ensemble.

Impacts

La mise en œuvre d'une table économique en culture permettrait de :

- Contribuer à apporter des solutions innovantes aux problématiques rencontrées par le secteur (ex. pénurie de main-d'œuvre, développement des publics, stratégie de diversification de revenus, croissance durable, virage écologique, etc.);
- Aligner les parties prenantes canadiennes sur une vision commune qui oriente les actions de l'industrie, des organismes communautaires et du gouvernement.

¹ Gouvernement du Canada. Compte satellite de la culture. (2024). Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture, 2022. https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/compte-satellite-culture.html#a1b



Recommandation 4 : Accroître le financement par habitant de la Société Radio-Canada/CBC au moyen d'un crédit législatif afin de lui permettre de remplir pleinement son mandat essentiel pour le Canada.

Justificatif

La population canadienne a besoin d'un diffuseur public fort qui soutient sa vitalité culturelle, afin de garantir la souveraineté culturelle du Canada et de contrer la désinformation et l'hégémonie culturelle américaine. La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* cimente le mandat essentiel de la Société Radio-Canada de soutenir le développement de la minorité francophone, et de protéger et promouvoir la langue française.

Le financement du radiodiffuseur public est entre autres fragilisé par la réduction des dépenses publiques et la concurrence des plateformes numériques étrangères. Son financement est nettement inférieur à celui des radiodiffuseurs publics d'autres pays, s'élevant à 33,66\$ par habitant, comparativement à une moyenne de 62,20\$ pour les pays du G7². L'instauration d'un crédit législatif dans la *Loi sur la radiodiffusion* garantirait un financement stable, pluriannuel et à long terme, la protégeant des fluctuations budgétaires et des cycles électoraux.

Coût estimé

Augmenter de 1 milliard de dollars le financement de CBC/Radio-Canada, ce qui représente près du double du financement actuel et rapprocherait le coût par habitant canadien de la moyenne du G7.

Bénéficiaires

La population canadienne et les communautés francophones en situation minoritaire au pays pour qui il s'agit souvent du seul radiodiffuseur public en français.

Impacts

L'augmentation du financement par habitant et l'instauration d'un crédit législatif pour CBC/Radio-Canada dans la *Loi sur la radiodiffusion* auraient plusieurs impacts notables :

- Permettre à CBC/Radio-Canada de planifier ses productions et investissements avec une vision stratégique à long terme.
- Soutenir la production de contenus de qualité, répondant aux besoins des communautés francophones et contribuant à la souveraineté culturelle du Canada.

² Gouvernement du Canada. L'avenir de CBC/Radio-Canada. (2025). https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/organisation/publications/publications-generales/avenir-cbc-radio-canada.html#a3



Recommandation 5 : Financer la création d'un Observatoire national sur les arts et la culture au sein de Statistique Canada, à la hauteur de 2M\$ par an.

Justificatif

La FCCF recommande la création d'un Observatoire national sur les arts et la culture au sein de Statistique Canada afin de soutenir la recherche et le développement des pratiques, tout en assurant la collecte et l'analyse des données sur l'espace culturel et artistique canadien. Cet Observatoire permettrait d'évaluer les impacts du secteur sur le développement économique et social, tant au Canada qu'à l'international.

Doté de ressources dédiées, il offrirait aux organismes artistiques et culturels des outils pour mieux mesurer leur impact et les effets structurants de leurs actions. Il permettrait de consolider les données du secteur artistique et culturel et de venir combler leurs limites. L'Observatoire favoriserait une compréhension approfondie du secteur en tant que moteur de développement et de création d'emplois.

Le Compte satellite de la culture (CSC) fournit un portrait macroéconomique qui n'offre pas de données désagrégées par langue, limitant ainsi l'évaluation économique du secteur des arts et de la culture francophone. Aucun autre outil gouvernemental ne permet actuellement de mesurer le commerce culturel selon la langue.

Coût estimé

2 millions par année en continu, sans compter les revenus autonomes potentiels générés sur la base d'un recouvrement des coûts pour des travaux statistiques réalisés pour différents clients internes et externes.

Bénéficiaires

Les organismes artistiques et culturels, les artistes et créateurs, les communautés locales, les décideurs gouvernementaux, ainsi que les chercheurs.

Impacts

Le financement d'un Observatoire national sur les arts et la culture au sein de Statistique Canada permettrait de :

- Comprendre les effets à long terme des actions culturelles sur les communautés locales.
- Fournir un cadre d'évaluation des investissements publics selon la langue et encourager une meilleure allocation des ressources dans le secteur artistique et culturel.
- Stimuler la création d'emplois et d'opportunités dans des domaines connexes en se basant sur le potentiel économique et social du secteur artistique et culturel.



La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est la voix politique des arts et de la culture de la francophonie en milieu minoritaire au Canada. Son réseau rassemble :

- 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique dans 11 provinces et territoires,
- 7 organismes nationaux représentant le théâtre, l'édition, la chanson, la musique, les arts visuels et les arts médiatiques,
- 1 regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène.

Ce secteur employait plus de 36 000 personnes dans nos communautés et générait 5,83 milliards de dollars annuellement en retombées directes et indirectes sur le produit intérieur brut en 2022³.

³ Hill, K. (2024, 14 novembre). Analyse de l'impact économique de la communauté culturelle canadienne-française en 2022. Rapport préparé pour la Fédération culturelle canadienne-française. https://fccf.ca/wp-content/uploads/2024/12/Impact-economique-FCCF-HillStrategies-novembre2024.pdf